



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juillet 2012
Français
Original : anglais

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Rapports des gouvernements sur la situation dans leurs pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la neuvième Conférence

Rapport de l'Australie

Résumé**

L'Australie a mis au point une méthode efficace et pragmatique pour coordonner les activités du pays en matière de noms géographiques.

Le Comité des noms géographiques d'Australasie est un organisme qui rassemble les autorités étatiques et territoriales en la matière, le Conseil néo-zélandais des noms géographiques et d'autres organisations s'intéressant à la toponymie. On trouvera la liste complète des membres à l'adresse suivante : www.icsm.gov.au/cgna (en anglais).

Ce comité fonctionne par consensus, les autorités compétentes se mettant d'accord sur les orientations à définir et les initiatives à prendre. Le présent document rend compte des activités du Comité et des instances australiennes concernées depuis la neuvième Conférence. La Nouvelle-Zélande soumettra son propre rapport.

Le rapport présente :

- Le cadre de référence actuel;
- Les initiatives en cours;
- Les réalisations depuis 2007;
- Le rôle que le Comité sera appelé à jouer au cours des cinq prochaines années.

* E/CONF.101/1.

** Le rapport complet, établi par Bill Watt (Australie), Président du Comité des noms géographiques d'Australasie, peut être consulté dans la langue d'origine à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf10.html>.



On trouvera en outre à l'appendice 1 un exemplaire des lignes directrices établies par le Comité en matière de toponymie.

Le rôle de coordination que joue le Comité est très important, car il n'existe pas en Australie de législation fédérale mais plutôt une législation étatique/territoriale, où chaque État ou territoire dispose de sa propre autorité en matière de noms géographiques.

Les diverses activités et projets menés par le Comité et par les instances étatiques et territoriales montrent qu'un certain nombre de questions restent à résoudre, mais l'Australie est dotée des compétences et de l'enthousiasme requis pour faire ce qu'il faudra.
